







PACTE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE











Engagements pour le mandat 2026-2032

GUYANCOURT

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Préambule

L'effondrement de la biodiversité, les conséquences visibles du dérèglement climatique et l'augmentation des coûts liés aux réparations des dégâts, imposent de mettre en place rapidement une **stratégie forte de transformation** de certaines de nos activités et de nos modes de vie. L'exploitation excessive des ressources de la planète, et les quantités de déchets que nous générons, demandent de revoir nos façons de produire, de consommer et de nous déplacer.

Face au dérèglement climatique, l'écologie n'est plus une option. Nous devons agir rapidement. L'écologie que nous défendons est une écologie sociale. Elle ne peut donc pas être punitive.

Trois axes majeurs, dirigent notre politique :

La sobriété, visant à atténuer l'impact de la ville sur les ressources naturelles

- → Sobriété principalement énergétique, mais aussi destinée à économiser les ressources naturelles.
- → L'eau en luttant contre les gaspillages liés au non-renouvellement des réseaux.
- → Les sols agricoles en favorisant une nourriture bio.
- → La réduction des déchets en particulier par le compostage.
- → Le développement des mobilités douces.

Toutefois cet axe d'atténuation n'est pas suffisant. Il nous faut aussi adapter la ville au changement climatique en agissant très concrètement, de manière pragmatique, mais déterminée.

L'adaptation de la ville pour limiter les impacts sur les habitants de Guyancourt de ces changements climatiques à l'œuvre

- → La rénovation des bâtiments municipaux et principalement des écoles
  - Ces investissements vont mobiliser une part importante des ressources d'investissement de la commune. En contrepartie, les dépenses de fonctionnement (principalement en économie d'énergie) allègeront les frais de la commune
  - Nous veillerons au bien-être des usagers de l'école : les équipes enseignantes, le personnel municipal du périscolaire, et bien sûr avant tout les enfants de la ville)
  - En parallèle de ces rénovations, nous renforcerons les actions de végétalisations, notamment des cours d'école, mais aussi des crèches pour créer des zones de fraîcheurs dans les établissements.
- → Des aménagements de la voie publique pour sécuriser et faciliter les mobilités douces, dans une ville apaisée. Ces aménagements seront co-construits avec CTECSQY et des associations d'usagers locales agissant pour les mobilités douces.

L'adaptation de la ville au changement climatique doit être réalisée avec l'adhésion des habitants, grâce à une stratégie de pédagogie et de participation citoyenne de manière à minimiser tout ce qui pourrait être vécu comme des contraintes.

Afin de garantir l'exécution de ce plan et des ambitions qu'il porte, nous avons choisi un partenaire exigeant - SQY EN TRANSITION - qui périodiquement, contrôlera son exécution.

Les années de cette décennie sont cruciales pour préserver l'avenir, alors nous agissons.

C'est toute l'ambition de ce Pacte pour la transition.

Les engagements du pacte

		Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027
1	**Accélérer la rénovation du patrimoine bâti** 	
1A	Nous prévoyons de poursuivre notre politique de rénovation énergétique de nos bâtiments publics (écoles Robespierre, Fromont, Politzer déjà réalisées ; travaux en cours dans le groupe scolaire Delaunay/Morisot) soit 9,7 millions d'ores et déjà investis en 6 ans. Nous poursuivrons cet effort pour un meilleur confort des usagers (écoles, crèches, gymnases, piscine), et réaliser aussi des économies d'énergie. Ceci vaut aussi pour la Modernisation des chaufferies et éclairages dans tous les bâtiments. Tous ces investissements, malgré les contraintes budgétaires, devront permettre de tenir au global sur l'ensemble des bâtiments communaux, -40 % de consommation d'énergie à l'échéance de la loi (décret tertiaire), avec un focus particulier sur les groupes scolaires pour améliorer également le confort vis-à-vis des vagues de chaleur.	*Vérification périodique à partir de 2027 que la ville et bien sur la trajectoire de son objectif de -40% de consommation d'énergie à l'échéance de la loi* *Aménagements planifiés et réalisés dans les groupes scolaires pour s'adapter aux vagues de chaleur*
1B	RÉHABILITATION DES LOGEMENTS SOCIAUX Incitation des bailleurs sociaux à réhabiliter leurs logements, par une meilleure isolation qui se traduira par une facture réduite pour les habitants. À noter que 1687 logements sociaux ont été réhabilités depuis 2020, à la demande de la Ville.	*Nombre de logements sociaux rénovés* *Suivi annuel de ces chiffres*
1C	ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE CHALEUR : Nous mènerons des études poussées pour créer un réseau de chaleur pour alimenter le plus de bâtiments possible, publics comme privés.	*Conduite de l'étude et partage des principales conclusions*
1D	Nous ferons du Quartier des Savoirs un quartier exemplaire et à énergie positive (40 % de pleine terre, eaux de pluie, nature en ville, etc.).	*L'EPAPS, étroitement associé avec Guyancourt et en coordination avec SQY œuvreront pour que ces objectifs soient tenus. Des indicateurs seront mis en place dès que la destination des surfaces sera connue. Des réseaux permettant la récupération des eaux de pluie seront disponibles*
1E	Nous avons déjà plusieurs bâtiments publics équipés de panneaux solaires (production eau chaude) et photovoltaïques (avec autoconsommation collective pour certains sites), auxquels il faut ajouter 9 sites à l'étude actuellement pour une réalisation de nouvelles installations au cours du prochain mandat.	*Suivi du nombre de sites sur la commune étudiés et installés* *Conclusions d'une étude sur Monod*
1F	Nous avons par ailleurs adhéré à la charte Ecowatt pour adapter la consommation de la Ville en temps réel, dans une démarche de sobriété énergétique qui a également mené à des actions de formations et de sensibilisations des agents. Le pilotage des bâtiments communaux par une Gestion centralisée s'étend progressivement à l'ensemble des sites.	*Périmètre couvert par la gestion centralisée* *Estimation des économies d'énergies résultantes*
1G	En lien notamment avec l'ALEC, nous accompagnerons des propriétaires de la ville pour rénover et isoler leur logement.	*Nombre d'actions menées*
1H	Nous avons renforcé et si nécessaire nous le ferons encore, les aides énergétiques aux habitants, sous critères de ressources.	*Suivi du dispositif en montant alloué*

Les engagements du pacte

2 Favoriser les mobilités douces



2A Faciliter les déplacements à vélo

Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027

2A1	→ Développer l'offre de stationnement vélo en équipant tous les équipements publics et les gares. → La Ville continuera à mobiliser des subventions (comme le BPE IDF) pour réaliser les investissements nécessaires.	*Au-delà des stocks municipaux existants, la commune veillera à équiper les stationnements d'arceaux de plus petits diamètres permettant un accrochage plus rapide des vélos* *Outre à proximité de certains commerces, 3 lieux seront analysés prioritairement : le gymnase de l'Aviation, la villa Monet et aux abords de la route de Troux*
2A2	→ Engager une réflexion sur le plan de circulation de la commune pour développer de nouveaux itinéraires cyclables continus sur les voiries communales. → Dans la continuité des actions menées par le GAP Mobilités actives sur le présent mandat autour de la piscine communale, nous proposons de continuer à mener des actions de concertation ciblées sur des quartiers afin d'améliorer / d'augmenter les itinéraires cyclables. Nous proposons également de travailler sur la marche et les itinéraires piétons, ainsi que sur la bonne cohabitation des différents usagers.	*En s'appuyant sur les points noirs identifiés (visite de la ville à vélo à prévoir après les congés d'été), et sur le baromètre vélo, une liste des actions prioritaires sera définie*
2A3	Installer des panonceaux de type M12 ou équivalent sur les feux de circulation (permet aux cyclistes de passer au rouge sous certaines conditions).	*Déjà en place sur certains feux, le recensement et la faisabilité seront poursuivis selon les conditions de chaque implantation*
2A4	→ Développer, aménager et rendre visibles les double-sens cyclables (sens-interdits sauf vélos). → Des doubles sens cyclables ont été mis en place sur plusieurs nouvelles voies fin 2025 (au centre-ville). → Plusieurs autres voies ont été étudiées et sont planifiées pour déploiement (aménagements plus importants à prévoir pour rendre cela possible et sécurisé). Au-delà, la poursuite sera liée au déploiement de la ville 30 km/h.	*Une analyse prioritaire sera en outre conduite sur le chemin de l'Aqueduc à Bouviers, les rues Molière, Mallier et Favier*
2A5	→ Supprimer les barrières, potelets et obstacles sur les aménagements cyclables. → Des barrières sont remplacées quand nécessaire pour fluidifier le passage, et sera poursuivi en fonction des configurations particulières de chaque lieu.	*Une analyse prioritaire sera en outre conduite sur la sente de Villardouin*
2A6	→ Peser sur SQY afin que soient aménagés les ronds-points des Sangliers et des Saules afin d'assurer l'accès à la zone industrielle des Garennes depuis la gare de SQY et l'avenue des Garennes. → Ce sujet sera poussé auprès de l'agglomération, et a déjà été rendu visible comme un point à traiter dans le Schéma Directeur Cyclable.	*Une solution temporaire sera étudiée et proposée à l'agglo*
2A7	→ La piste le long de l'avenue de l'Europe a été fermée. Ce tronçon de l'avenue de l'Europe est coupé depuis le 19 mai 2026 pour cause d'aménagements liés à la L18 près de la future gare. La coupure de cette avenue durera de nombreux mois. → Mais aujourd'hui cette fermeture n'a pas été accompagnée par l'agglo SQY ou SGP par la mise en place d' alternative sécurisée pour rejoindre le VIF.	*Le problème de la déviation pour les vélos pour accéder au VIF (nouvelle appellation du RER V) sera regardé prioritairement*

Les engagements du pacte



2B	Apaiser la ville	Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027
2B1	Préparer la généralisation du 30 km/h. Des études sont en cours. Pour assurer l'adhésion de la population, nous proposons de soumettre cette question à une validation par les habitants (référendum citoyen) pour un déploiement dans la première partie de la nouvelle mandature si positif.	*En 2026/27 des actions de sensibilisation préalables seront organisées (avec le support du CEREMA (si nécessaire) , par le biais de discussions avec les habitants...)*
2B2	Neutraliser le stationnement automobile sur cinq mètres au minimum en amont des passages piétons, conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM). Un travail a été fait sur toutes les zones Agglo et une identification exhaustive a été faite pour des travaux à déployer rapidement. Des premiers aménagements sont en cours sur les endroits identifiés comme les plus dangereux, sur les voies communales. Nous travaillerons pour répertorier et neutraliser le stationnement automobile sur les points prioritaires identifiés avec l 'objectif de couvrir le périmètre communal restant.	*Une confirmation des points prioritaires restant à effectuer sera conduite*
2B3	Développer des « rues aux écoles » afin d'en sécuriser les accès.	*Une identification exhaustive autour de chaque groupe scolaire sera conduite, permettant de distinguer ceux qui ont besoin d'une coupure au moment des entrées / sorties ou celles qui nécessitent d'autres aménagements*
2B4	Recenser les études menées et étudier comment réalistement sécuriser la rue Ambroise Croizat dans le village.	*Faire une présentation de ces études à SQY en Transition et aux riverains si une solution réaliste est identifiée*
2B5	Aménager le carrefour de la Minière Ce sujet a été abordé de nombreuses fois avec le département afin d'améliorer le dispositif, sans solution satisfaisante trouvée pour le moment.	*De nouveaux échanges auront lieu afin de poursuivre les réflexions sur les options possibles*
2B6	Assurer que la future gare de la ligne 18 soit accessible à vélo en sécurité et avec suffisamment de stationnements vélos. L'aménagement du futur pôle gare de la Ligne 18 sera raccordé au VIF.	*Suivre la demande de reprise demandée des aménagements à SQY pour améliorer le dispositif (comme vu avec la région)*
2B7	Assurer que le quartier des Savoirs soit aménagé avec les recommandations en vigueur pour les mobilités actives.	*Le quartier des Savoirs sera développé pour être essentiellement un quartier apaisé, avec priorité aux mobilités actives*

Les engagements du pacte

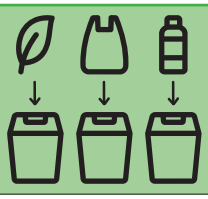


			Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027
2C	Sensibiliser au vélo pour permettre à tous de choisir sa mobilité.		
	2C1	Les agents de la ville ont déjà été sensibilisés pour les inciter à effectuer leur trajet domicile/travail en vélo. Nous avons aussi mis à dispositions des agents travaillant à la mairie ou à la police municipale des vélos pour leurs déplacements en service. Le forfait mobilités durables a été mis en place en 2022 et concerne déjà 98 agents de la collectivité en début de mandat 2026.	*Suivi du nombre d'agents concernés par le forfait mobilités*
	2C2	Favoriser le développement d'une vélo-école pour les adultes.	*Sera étudiée la possibilité de prêter une cour d'école le samedi matin et si possible, un abri vélos dédié*
	2C3	Généraliser le Savoir Rouler à Vélo dans la commune, pour tous les élèves de primaire et aménager une aire d'apprentissage.	*Le programme Savoir Rouler à Vélo sera déployé sur la période 2026/2027*
	2C4	Seront mis en place des ateliers de réparation de vélo.	*Mise en place d'ateliers de réparations de vélo au travers d'associations ad hoc*
	2C5	Développer les bourses au vélo à partir de vélos déposés par les habitants.	*Bourse aux vélos et nombre de vélos déposés par les habitants*
	2C6	Nous relayerons les communications de l'agglomération sur le défi annuel porté par SQY auprès des entreprises de la ville.	*Diffusion du nombre d'entreprises contactées*
	2C7	Nous identifierons un référent « mobilités actives » dans la ville pour former le personnel (services voirie, police municipale, urbanisme...) sur ces enjeux.	*Identification de ce référent*
2D	Communiquer et organiser la concertation pour les aménagements modifiant les pistes cyclables.		
	2D1	Communiquer auprès de la population afin de la sensibiliser aux dispositions du code de la route en particulier celles permettant d'assurer la sécurité des usagers vulnérables (pistes cyclables obligatoires ou non, distance de sécurité lors des dépassements, sas vélo, double-sens cyclable, zone de rencontre, voie verte, M12, etc.).	*À chaque nouvel aménagement, nous accompagnons par une communication dans les médias de la Ville afin de rendre compréhensible les dispositifs*
	2D2	Associer les associations signataires aux projets de nouveaux aménagements afin de bénéficier d'un retour d'expertise des usagers et ce dès la phase de conception.	*Dans le cadre de nos dispositifs de participation citoyenne, comme les GAP ou les Conseils citoyens mobilisés pour certains aménagements, nous ferons appel aux associations signataires et/ou à des experts qualifiés en support des habitants*

Les engagements du pacte

3	**Encourager un développement économique respectant les limites planétaires** 	Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027
3A	Nous avons en début du mandat actuel contractualisé un nouveau marché de restauration scolaire, avec 50 % de bio, des produits en circuit court et moins de viande (un menu végétarien chaque jour), ce qui est très au-delà de la loi Egalim (20 % de bio).	*Suivi des chiffres de l'exécution du contrat*
3B	Nous avons créé un jardin d'insertion des Restos du Cœur à la Petite Minière : maraichage qui alimente leurs antennes locales, qui sera augmenté au cours du prochain mandat d'un verger. Ce dernier sera accessible aux enfants de Guyancourt.	*Mise en place du verger solidaire et éducatif*
3C	Nous poursuivons un partenariat régulier avec Ressources & Vous, première ressourcerie installée sur le territoire de SQY dès 2020 avec l'aide de la Ville, fonctionnant sur des dispositifs d'insertion (55 % de personnels recrutés sont guyancourtois).	*Suivi du partenariat et fourniture du bilan annuel de ce partenariat*
3D	Nous avons créé et nous maintiendrons les dispositifs de réemploi à vocation solidaire tels que « Gratiferia », « Repair café » et bourse aux vélos.	*Maintien d'une Gratiferia annuelle* *Étude de son développement dans d'autres quartiers de la ville et sur des périmètres plus thématiques (type sports)*
3E	Au cours du prochain mandat, nous allons organiser le prêt d'outils de bricolage et jardinage, petit électroménager dans les espaces de proximité pour des usages ponctuels, et travailler en partenariat avec l'UVSQ pour faciliter les actions de réemploi à destination des étudiants.	*Étude des modalités de ce nouveau dispositif*
3F	Nous proposerons de vendre à prix réduit les repas non consommés des cantines.	*Mise en place de ce dispositif*

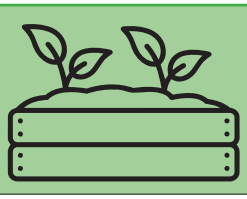
Les engagements du pacte

4	**Réduire les déchets** 	Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027
4A	Nous poursuivrons le travail initié avec les commerçants au cours du mandat 2020-2026 pour une gestion des déchets améliorée, en partenariat avec SQY (respect des consignes de tri, bonne utilisation des locaux de stockage et des cycles de collecte, régularisation des conventions..).	*Nombre de commerçants conventionnés*
4B	La « Guyancourse » est organisée en mode éco-course depuis de nombreuses années. De nombreux évènements organisés par la Ville intègrent des dispositifs de réduction des déchets • au niveau des buffets, on privilégie les produits en vrac et de saison, en évitant autant que possible les éléments jetables • pour les cérémonies, réutilisation d'un support pour les gerbes de fleurs.	*Encouragement des associations Guyancourtoises de ces dispositifs de réduction des déchets*
4C	Nous poursuivrons notre implication au sein des groupes de travail du PLPDMA de Saint-Quentin et en particulier ceux sur le réemploi et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le service en charge de la relation avec les commerçants se fera le relais des initiatives proposées auprès des enseignes guyancourtoises.	*Nombre de commerçants sensibilisés*
4D	Nous continuerons à accompagner le plan compost de l'agglo, par une promotion vers les différents publics (individuels, copropriétés et bailleurs) et la création de composteurs de quartier dès que cela fait du sens (en lien avec les jardins partagés par exemple).	*Nombre de composteurs collectifs installés*
4E	Nous poursuivrons la communication auprès des Guyancourtois (habitats individuels) et des copropriétés de la ville pour favoriser l'installation de composteurs.	*Nombre de composteurs individuels installés*

Les engagements du pacte

5	**Gérer les espaces publics naturels de manière exemplaire** 	Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027
5A	Les espaces verts de la ville sont passés en gestion différenciée depuis 2021. Si le nombre de tontes a diminué, le marché est rédigé avec une obligation de résultat. La fréquence de tonte peut donc varier selon les conditions météorologiques sauf les premières et dernières tontes de l'année, toutes les autres tontes sont réalisées par « mulching ».	*Suivi du dispositif*
5B	Nous avons créé un permis de végétaliser qui incite les habitants à agir pour l'embellissement du cadre de vie, dans le cadre de pratiques respectueuses de l'environnement.	*Suivi du dispositif*
5C	Nous avons commencé et nous poursuivrons la déminéralisation ainsi que la végétalisation de nombreux espaces publics : Place J. Brel, Îlot Lewigue, rues de la Noël, Louis le Vau, Pierre Brossolette, etc.	*Suivi de ces aménagements et accroissement (en nombre de m²) des surfaces végétalisées*
5D	Nous renforcerons nos actions de végétalisation et créerons de nouveaux îlots de fraîcheur (crèches, aires de jeux, etc.) en privilégiant la plantation de strates arbustives et arborées pour renforcer les effets sur la biodiversité.	*Suivi du bilan des actions conduites*
5E	Nous végétaliserons progressivement les cours d'écoles.	*Suivi de ces aménagements et accroissement (en nombre de m²) des surfaces végétalisées*

Les engagements du pacte

			Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027
6	**Favoriser l'agriculture urbaine** 		
6A	Nous installerons un maraîcher bio à la petite Minière pour alimenter à la fois les crèches municipales en circuit court, mais aussi des AMAP et des associations solidaires de la ville.		*Quelques échéances principales dans ce projet « maraîcher bio »* *Phase 1 :* *• Accord de remembrement avec l'agriculteur en place pour rendre les 2 cultures (céréalières et maraîchage bio) compatibles* *• Étude des sols et du meilleur emplacement pour l'implantation d'un maraîcher* *Phase 2 : Identification d'un maraîcher et des circuits de distributions de sa production* *Phase 3 : Mise en production* *Phase 4 : Labellisation bio* *Phase 5 : Identification d'un groupement de producteurs locaux permettant d'adresser au moins le marché des crèches*
6B	Nous chercherons à favoriser le regroupement de producteurs locaux pour qu'ils puissent adresser des marchés publics (plan alimentaire territorial).		*Suivi du projet*
6C	Nous amplifierons la communication municipale pour inciter les habitants de la ville à s'approvisionner dans les AMAP et épiceries participatives de la ville.		*Nombre de communications sur les supports municipaux*
6D	Développer les jardins partagés et en faire des lieux de pédagogie (au compostage, au jardinage bio, au bien manger…) pour les familles.		
	6D1	Nous avons installé deux jardins partagés gérés par des associations d'habitants au cours du mandat 2020-2026 et nous continuerons à accompagner les porteurs de projets afin de développer d'autres espaces similaires.	*Synthèse des réunions périodiques organisés avec ces associations*
	6D2	Nous continuerons à développer les jardins et jardinières partagés au sein des espaces de proximité et des groupes scolaires, et à favoriser le travail partenarial entre les associations et les structures communales, scolaires et périscolaires (par ex. mise en place d'actions entre les centres de loisirs et les Jardins du Cœur).	*Suivi du projet*

Les engagements du pacte

		Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027
7	**Adopter une politique d'achats responsables** 	
7A	Nous systématiserons les clauses environnementales et sociales dans les commandes publiques pour passer progressivement à 15% parmi les critères d'attribution des marchés. Nous renforcerons le contenu de ces clauses pour qu'elles soient adaptées à chaque typologie de marché et qu'elles prennent en compte plus le ré emploi, lorsque ceci est pertinent.	*3 étapes clé dans ce projet* *P1 : clause rédigée* *P2 : rédaction du guide à disposition des agents et élus concernés* *P3 : nombre de marché incluant nouvelle clause*
7B	Un guide d'achats responsables sera mis à disposition de l'ensemble des agents et des élus, afin de donner des exemples concrets et des clauses adaptées au contexte de chaque marché.	*2 étapes clé dans ce projet* *P2 : rédaction du guide à disposition des agents et élus concernés* *P3 : nombre de marché incluant nouvelle clause*

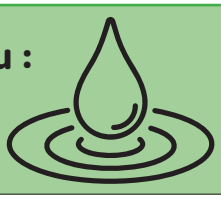
			Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027
8	**Mobiliser les habitants** 		
8A	Nous poursuivrons le programme annuel de la transition écologique mis en place depuis 2010 avec de nombreux ateliers, conférences, ciné-débats…		*Suivre le développement des animations les plus pertinentes, faire évoluer celles qui le nécessitent au travers du programme annuel d'animations sur ces sujets*
8B	Nous pérenniserons la « Fête de la transition écologique » avec l'ensemble des acteurs de la Ville et de SQY.		*Suivi annuel du nombre d'associations impliquées et du nombre de participants*
8C	Actions spécifiques vers les jeunes :		
	8C1	Nous poursuivrons les sensibilisations dès le plus jeune âge : 3 334 participants aux animations nature dans les écoles en 2025 (223 h d'animations) réalisées par un agent de la Ville dédié aux animations de transitions écologiques.	*Bilan chiffré de ces animations*
	8C2	Nous créerons un World Clean Up Day digital pour sensibiliser à la sobriété numérique.	*Suivi de sa mise en place*
8D	Actions vers les habitants de la ville :		
	8D1	Nous continuerons à mettre en place des groupes de travail avec les habitants (de type GAP) et les conseils citoyens pour développer des projets autour de la transition écologique : aménagements d'espaces publics (comme cela a été fait pour le bassin Lewigue et la place J.Brel).	*Synthèse des groupes de travail mis en place*
	8D2	Nous créerons une commission du temps long sur la ville dont l'adaptation de la ville au changement climatique sera une composante importante.	*P1 : Suivi de la mise en place d'une commission du temps long* *P2 : Nombre de sujets sur l'adaptation climatique mis à l'agenda de cette commission*

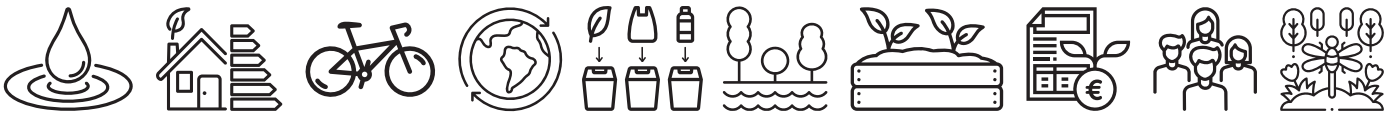
Les engagements du pacte

9	Favoriser la biodiversité 	Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027
9A	En lien avec SQY, nous créerons un atlas de la biodiversité, pertinent sur la ville, étape préalable nécessaire pour protéger localement notre biodiversité et la faire connaitre au plus grand nombre.	*Plusieurs phases pour ce projet :* *P1 : Création de cet atlas communal* *P2 : Estimation de couverture de l'atlas* *P3 : Public à qui a été diffusé cet atlas*
9B	Rappel : nous avons planté 686 nouveaux arbres depuis 2020. Nous avons obtenu de la Société des Grands Projets (pour la Ligne de métro 18) des opérations de compensation à la Petite Minière et plusieurs opérations de plantation d'arbres seront réalisées.	*Suivi du nombre d'arbres plantés sur la commune*

Les engagements du pacte

10	**Actions à mener au sein de l'intercommunalité** 	Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027
10	Comme nous l'avons fait au cours du mandat 2020-2026, nous porterons nos propositions en faveur de la transition écologique à l'échelle du territoire de l'agglomération au sein des instances de SQY, Par une participation active des élus et des services aux plans intercommunaux (PLUI, PCAET, PPBE, PLM, PLPDMA, Plan Paysage, Plan Canopée, Plan Alimentaire territorial, SAGE de la Bièvre, Schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales ...) afin de donner du sens et du pragmatisme aux actions impactantes pour le territoire.	*Nombre de sujets pour lesquels la ville s'est impliquée dans des commissions techniques ou en siégeant dans des syndicats intercommunaux traitant de ces sujets*
10A	**Sur les mobilités actives,** pousser le schéma directeur cyclable pour une accélération des investissements sur les villes les mieux dotées en voies cyclables (comme Guyancourt) pour accélérer la mise en place des continuités, pour pousser la qualité des aménagements (ex : revoir l'aménagement de la VIF8 (voie d'intérêt fonctionnel N°8) à l'arrivée du quartier des Savoirs) afin que la part modale des déplacements cyclables augmente réellement.	*Demandes de la ville pour des Investissements liés à la continuité des voies cyclables. Proposition d'aménagements pour la VIF8*
10B	**Sur la gestion des déchets,** continuer à être parmi les villes les mieux dotées en composteurs par de multiples actions de sensibilisation et de facilitation au plus près des habitants et en lien avec les services de SQY.	*Nombre de composteurs à installer demandés à SQY*
10C	**Sur l'alimentation,** poursuivre un travail précis avec SQY sur une protection pérenne des terres agricoles et leur devenir. Dès que l'occasion se présentera, joindre ses forces sur l'identification des porteurs de projets, sur la mise en place des baux à ambition environnementale auprès des agriculteurs en place sur les terrains communaux ou intercommunaux, voire à proximité immédiate de ceux-ci.	*% de surface concernée couverte par un bail environnemental ou précaire si plus approprié*

10D	**Mettre en œuvre un cycle vertueux de l'eau : de la production de l'eau potable à l'assainissement des eaux usées** 		Indicateurs clés Objectif pour 2026/2027
10D1	Veiller au respect de ses obligations par l'entreprise privée qui sera désignée pour distribuer l'eau sur le territoire. Lui demander d'augmenter le plan d'investissement de renouvellement des réseaux de canalisations qui ont été délaissés ces dernières années afin de ne pas avoir à faire face à un « mur de dépenses » plus tard. Garantir la bonne qualité de l'eau potable et promouvoir sa qualité pour dissuader l'achat de bouteilles.		*Publication du suivi de la synthèse des demandes faites dans les différents syndicats où la commune sera représentée*
10D2	Par des positionnements politiques clairs sur les sujets de délégation de service public (eau potable, assainissement, déchets…), et sans dogmatisme, aller vers des régies publiques chaque fois que ceci sera pertinent.		*Présence dans les syndicats de l'eau et des déchets* *Nombre de demandes qui y seront faites à ce sujet*
10D3	Guyancourt a été à la pointe avec le Collectif eau et les autres communes de gauche de l'agglo pour la Mobilisation afin de rendre publique la gestion du service de l'eau. → Nous renforcerons notre présence dans les comités des syndicats de l'eau impliquant Guyancourt (production et distribution d'eau, assainissement, GEMAPI et dans ceux élaborant le SAGE (Schéma d'aménagement et de Gestion de l'Eau)). Nous chercherons à imposer une tarification sociale de l'eau (compétence de SQY), alors que depuis plusieurs années, les contrats approuvés par SQY conduisent à ce que de nombreux immeubles anciens en copropriété (notamment les logements sociaux) paient chaque m³ d'eau plus cher que les usagers résidant en maison individuelle !		*Comme première étape de cette tarification sociale, nous avons obtenu en pesant dans les instances de l'eau où nous siégeons, que ces tarifications défavorables aux immeubles collectifs soient corrigées. Malgré l'incertitude juridique qui pèse sur la mise en DSP de la distribution d'eau par AQUAVESC, et dont l'avis du Tribunal Administratif de Versailles démontre les pratiques ambiguës de ce syndicat, nous poursuivrons -à l'échéance du pourvoi- à réclamer la non pénalisations tarifaire des immeubles collectifs*



Les signataires du

PACTE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Fait à Guyancourt, le 6 octobre 2026

POUR LA VILLE DE GUYANCOURT	POUR LE COLLECTIF ASSOCIATIF CTECSQY (Collectif pour la Transition Écologique et Citoyenne de SQY) **représenté par l'association SQY en Transition**
Le Maire, François MORTON	Tatiana OBLAZNEY

GUYANCOURT